

## Rémunération des élus pour l'année 2018

### Monsieur Martin Murray, maire

Rémunération de base	60 829 \$
Allocation de dépenses	16 595 \$
Rémunération de base en tant que membre du conseil d'agglomération de Longueuil	14 069 \$
Membre de la Commission du budget, des finances et de l'administration de l'agglomération de Longueuil	3 150 \$
Rémunération en tant que vice-président de la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées de Saint-Bruno-de-Montarville et de Saint-Basile-le-Grand (RIAEU)	921 \$
	<hr/>
	95 564 \$

### District 1 : Madame Louise Dion

Rémunération de base	20 277 \$
Allocation de dépenses	10 138 \$
	<hr/>
	30 415 \$

### District 2 : Monsieur Vincent Fortier

Rémunération de base	20 277 \$
Allocation de dépenses	10 138 \$
Rémunération du maire suppléant	3 058 \$
Allocation de dépenses	1 529 \$
Membre de la Commission sur la sécurité publique de l'agglomération de Longueuil	1 400 \$
Allocation de dépenses Agglo	700 \$
Rémunération de la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées de Saint-Bruno-de-Montarville et de Saint-Basile-le-Grand (RIAEU)	184 \$
Allocation de dépenses RIAEU	92 \$
	<hr/>
	37 378 \$

### District 3 : Madame Caroline Cossette

Rémunération de base	20 277 \$
Allocation de dépenses	10 138 \$
	<hr/>
	30 415 \$

### District 4 : Monsieur Martin Guèvremont

Rémunération de base	20 277 \$
Allocation de dépenses	10 138 \$
	<hr/>
	30 415 \$

### Districts 5 : Madame Isabelle Bérubé

Rémunération de base	20 277 \$
Rémunération du maire suppléant	2 011 \$
Présidente (6 mois) et vice-présidente (6 mois) de la Commission de l'environnement et de l'aménagement de l'agglomération de Longueuil	2 280 \$
Membre du CA du Réseau de transport de Longueuil (RTL)	16 200 \$
Rémunération de la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées de Saint-Bruno-de-Montarville et de Saint-Basile-le-Grand (RIAEU)	123 \$
Allocation de dépenses (Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, agglomération de Longueuil, RTL et RIAEU)	16 595 \$
	<hr/>
	57 486 \$

## Rémunération des élus pour l'année 2018

### District 6 : Madame Marilou Alarie

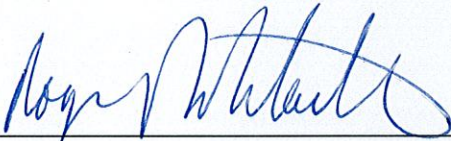
Rémunération de base	20 277 \$
Allocation de dépenses	10 138 \$
	<hr/>
	30 415 \$

### District 7 : Monsieur Jacques Bédard

Rémunération de base	20 277 \$
Allocation de dépenses	10 138 \$
Rémunération du maire suppléant	1 014 \$
Allocation de dépenses	507 \$
	<hr/>
	31 936 \$

### District 8 : Monsieur Joël Boucher

Rémunération de base	20 277 \$
Allocation de dépenses	10 138 \$
	<hr/>
	30 415 \$



Roger Robitaille, B.Sc., CPA, CGA, OMA

24/04/2019

Date

Directeur général adjoint - Performance organisationnelle  
Directeur des finances, des approvisionnements et des technologies de l'information  
Trésorier